

Aspects hypercorrectifs de la compétence phonétique chez le francophone non confirmé*

Kyriakos Forakis (Athènes)

Abstract

Extending linguistic phenomena into co-texts where they would not normally occur usually involves hypercorrection. Hypercorrection can be defined as the language user's desire to conform to perceived standards of linguistic excellence; it typically stems from what is known as "linguistic insecurity". Hypercorrection may manifest in various forms that span all contexts of language learning and use – regardless of the chosen medium (spoken or written language) – and can affect all types of linguistic competence. To what extent is the development of a non-native speaker's phonological competence influenced by hypercorrection? This is the central question the present study seeks to address. To achieve this, it draws on linguistic data from a corpus of 130 oral presentations, each lasting around ten minutes. These presentations were delivered, before a peer audience, by Greek-speaking users of French, all of whom had attained a level of proficiency in French as a foreign language consistent with the expectations of the second year of a university program in French Studies conducted in a Greek-speaking environment. Based on the results, the phonological competence of this population – composed of proficient L2 French users – appears highly susceptible to hypercorrection. More than half of the recorded presentations exhibit recurrent hypercorrective tendencies which require further elucidation.

1 Introduction

Entendre un francophone natif préférer à des variantes parfaitement francisées comme [ɛsipit] et [ɛtɛrvju], sur lesquelles la lexicographie contemporaine semble, du reste, avoir définitivement jeté son dévolu, des variantes étymologisantes comme [inkipit] et [intɛrvju], n'a rien d'exceptionnel (cf. Forakis 2020 : 200). Il en va pratiquement de même avec des apprenants de français langue étrangère (désormais FLE), non moins couramment susceptibles de prononcer, par exemple, *[dɔmɛ] ou *[duʒ] plutôt que [dɔmɛn] ou [duz]. Autant de faits qui, explicitant la tentative de conformation à une norme que le locuteur se donne pour idéale, sont nettement symptomatiques d'hypercorrection.

La présente étude forme le propos d'attirer l'attention sur le rôle du fait hypercorrectif dans le processus de construction et de développement de la compétence phonétique chez un public

* Une ébauche de ce travail a fait l'objet d'une communication dans le cadre d'une section consacrée aux synergies entre linguistique et recherche sur les langues étrangères du colloque international de l'AFRA/FRV qui s'est tenu à l'Universität Wien du 21 au 23 septembre 2022.

précis de locuteurs non confirmés¹ du français. À cette fin a été entreprise une recherche dont les enjeux et les résultats seront détaillés à la suite d'une brève mise au point théorique de la notion d'hypercorrection.

2 De la notion d'hypercorrection

La littérature a tôt fait d'inscrire l'hypercorrection dans les processus de manifestation de ce que l'on range communément après Labov (1976) sous la rubrique d'« insécurité linguistique ». Il s'agit là, en effet, du facteur qui alimente toute une quête d'alignement sur des normes d'excellence, le plus souvent fantasmées (cf. Moreau 1997). Une telle quête s'avère assez fréquemment génératrice d'une tendance à généraliser, indépendamment d'indispensables servitudes co-textuelles (ou, plus généralement, contextuelles²), des procédés langagiers tenus d'une façon ou d'une autre pour valorisants. C'est cette tendance que constitue justement l'hypercorrection.

En principe plus perméable que l'oral aux réflexes normativistes, l'écrit a originellement été censé faire mieux valoir l'attitude hypercorrective (cf. entre autres Berrendonner 1998). Or, il n'en est rien dans les faits, le phénomène recouvrant en réalité la communication langagière sous toutes ses formes : il n'est pas davantage lié au médium, écrit ou oral, qu'aux niveaux d'analyse linguistique ou aux contextes d'appropriation et d'utilisation du code (langue maternelle, seconde ou étrangère), homoglottes comme hétéroglottes. De là le statut d'« indice majeur de changements en cours » (Yaguello 1988 : 114) que l'on a su prêter au concept d'hypercorrection, tout problématique que peut paraître un processus de reconstruction, voire de simple reconceptualisation de normes (cf. Forakis 2020 : 205).

3 Motivation de la recherche entreprise

Interpellé par les enjeux épistémologiques d'un tel concept, nous avons été amené à nous poser la question de savoir dans quelle mesure la structuration de la compétence phonétique se plie au fait hypercorrectif.

Chez le francophone confirmé, les effets en sont notoires, d'autant plus que l'histoire du français ne manque pas d'en faire état en recensant les grands changements phonologiques que le système de la langue a subis dans son évolution. N'oublions pas, de fait, la célèbre double articulation nasale, qui, consistant à maintenir la nasalité d'une voyelle nasale devant une consonne elle-même nasale (*année* [ãne]), donne d'importants signes de déclin au XVI^e siècle déjà (cf. Huchon 1988/1998 : 84). Pas plus que toute une disposition hypertrophiée, qui se répand à partir du XIX^e siècle (cf. Huchon 2002 : 253), à faire la liaison ou à articuler géminées (*Hollande* [’ɔllãd] plutôt que [’ɔlãd]) ou consonnes finales (*ananas* [ananas]), ne serait-ce que pour se

¹ Plutôt que « sujets apprenants », désignation épistémologiquement moins adéquate d'après Bajrić (2009 : 27), qui invite à ne pas priver l'apprenant de son statut fondamental de locuteur : « un locuteur confirmé englobe et un “locuteur natif” [...] et un “ancien apprenant” ayant fossilisé ses compétences linguistiques et s'étant approprié une maîtrise de la langue quasi-identique à celle du “locuteur natif”. De même, un locuteur non confirmé englobe et un “apprenant” et un “ancien locuteur natif” ayant perdu ou abandonné, souvent à l'âge linguistiquement précoce, sa première langue au profit d'une seconde. »

² Nous distinguons, à l'instar de Kerbrat-Orecchioni (1980/1997 : 35), du *contexte* défini comme environnement tout aussi verbal qu'extra-verbal, le *co-texte* (ou *cotexte*) défini, lui, comme environnement exclusivement verbal des différentes unités de langage.

prévaloir de sa compétence orthographique, alors hautement prisée puisque faisant partie intégrante de l'institution scolaire désormais étatique (cf. Molinié 1991 : 35). À l'origine de telles tendances hypercorrectives ? Une bourgeoisie qui, en proie à un évident sentiment d'insécurité linguistique, s'obstine à voir un signe valorisant dans toute sorte de pataquès ou gémination fantaisiste : *il viendra [t] en France* (cuir), *elle a quatre [z] enfants* (velours),³ *aléatoire* [alleatwar]. Citons, en passant, le savoureux passage y afférent que nous devons à Danielle Leeman :

On rira d'autant plus de l'usurpateur démasqué par sa propre maladresse, qui dit « C'est très *alléatoire* », révélant par cette hypercorrection [...] à la fois son désir de s'intégrer à un groupe considéré comme prestigieux, sa naïveté (puisque il prend des cuistres pour modèles) et son impuissance (il ignore l'orthographe *aléatoire*).

(Leeman-Bouix 1994 : 36, en gras dans l'original)

Dans le même ordre d'idées, le langage contemporain – originellement des jeunes des faubourgs mais plus vraiment aujourd'hui –, dans une curieuse tentative d'imitation de langages où le mètre impose ses lois (poésie, théâtre), entend articuler, en fin de mot, un [ə] dont la graphie n'assure pourtant pas la notation (épithète) : *bonjour* [bɔ̃zurə], *au revoir* [ɔrvwarə].

Le cas de l'allophone, quant à lui, ne semble pas avoir effectivement été mis à contribution dans ce sens, quoique le mécanisme de l'hypercorrection⁴ ne soit pas inconnu des contextes d'apprentissage d'une langue, loin de là : le réflexe hypercorrectif figure assez communément parmi les causes plausibles de manifestation d'erreurs dans ce type de contexte, études ou observations de terrain à l'appui (cf. entre autres Cuq 2003 : 122 ; Forakis 2018). Qui plus est, avec la réhabilitation de la phonétique dans le domaine de l'enseignement/apprentissage des L2 (cf. Guimbretière 1994), à la suite du communicativisme de stricte obédience des années 1970 et 1980 (cf. Bajrić 2009 : 161s.), l'intérêt pour le développement des compétences phonétique et prosodique chez le locuteur non confirmé connaît toute une effervescence, en particulier ces dernières années : cf., à titre d'échantillon, Detey et al. (2016) ; Miras/Vignes (2019) ; Fredet/Nikou (2020) ; Abou Haidar (2020), (2021) ; Pustka (2021).

4 Protocole du projet de recherche

Fort d'observations révélatrices à ce sujet sur le terrain, nous nous sommes interrogé sur la puissance du réflexe hypercorrectif dans le processus de structuration de la compétence

³ Une tendance, très en vogue ces dernières décennies, à ce que Georges Molinié a pu dénommer « retardement consonantique » (1991 : 47s.) contribue à ressusciter la liaison, tout au moins dans le français hexagonal de notre temps : *peut attenter* [pø-tatāte]. Subséquente à une rupture intonative (tiret dans la transcription) donnant initialement l'impression que le locuteur se passe de liaison, celle-ci finit malgré tout par se produire. Assez abondamment décrite dans la littérature (cf., à titre indicatif, Encrevé 1988 ; Tranel 1990 ; Plénat 2008), une telle liaison se rencontre plutôt chez des locuteurs qui prennent la parole en public dans un registre de communication généralement surveillée (politiciens, journalistes...).

⁴ Certains travaux du domaine (cf. Porquier 1977 ; Marquillo-Larruy 2003 : 74, 121) lui préfèrent cependant le terme de *surgénéralisation*. Encore faudrait-il spécifier que la « surgénéralisation » qui est, certes, à l'origine de toute attitude hypercorrective, pour valoir hypercorrection, ne s'en doit pas moins d'être motivée par une recherche de valorisation trouvant une justification dans l'insécurité linguistique de l'usager respectif de la langue.

phonétique chez le non-natif en situation d'apprentissage ou de perfectionnement en FLE. À cet effet, nous nous sommes fixé un projet de recherche dont voici le protocole :

a. Corpus

Dans la composition du corpus entrent 130 productions orales enregistrées – dues à autant de locuteurs non confirmés au profil retracé sous b. –, chacune d'une durée approximative de 10 minutes. Elles revêtent toutes la forme d'exposés préalablement préparés pour être présentés en classe, devant un public de pairs dont l'enseignant-chercheur. Les thématiques s'inscrivaient, pour la plupart, dans les domaines des langues, de la culture ou de l'éducation, et le registre était celui d'une communication surveillée. Signalons également que la collecte a été réalisée sur une période de quatre ans (2018–2022).

b. Public

Le public était constitué de locuteurs en situation de perfectionnement des acquis langagiers en FLE (niveaux C sur l'échelle du CECRL), aux caractéristiques que voici : étudiant(e)s en cours de deuxième année d'une formation diplômante de niveau bac+4 en « langue et littérature françaises », dispensée en contexte hétéroglotte, très exactement hellénophone. Ils étaient uniformément locuteurs confirmés du grec standard, notre échantillon n'en renfermant aucun de la variété chypriote, pourvue de nombre de traits articulatoires qui lui sont propres (cf., à titre indicatif, Monville-Burston/Georgiadou/Burston 2016). Le peu d'allophones – dont quelques francophones confirmés – ayant participé aux cours impliqués dans le projet de recherche ont été exclus de ce dernier pour d'évidentes raisons d'incompatibilité avec le protocole retenu.

c. Hypothèse de recherche

Y aurait-il une disposition à l'hypercorrection – conformément à la définition rappelée sous 2 du concept – lors de la tentative d'articulation de sons absents du système de la L1 des informateurs, ainsi que le donne à entendre l'observation sur le terrain ? Si oui, dans quelle mesure est-ce le cas ?

d. Évaluation

Il est à souligner que les informateurs ont au besoin été sollicités pour des éclaircissements métalinguistiques sur leurs articulations, évaluées à l'aune d'un « français de référence » strictement objectif, tel qu'il est défini dans Detey et al. (2016 : 23–25). La première évaluation, effectuée par nous-même, s'est vu ratifier les résultats par une seconde, assignée à un autre enseignant, locuteur confirmé du français, dans un souci partagé de rigueur méthodologique et de précision qui consistait à éviter de confondre, en relevant les différentes erreurs, l'hypercorrection avec l'interférence ou un transfert quelconque de la L1. Confusion qui serait d'ailleurs peu ou pas justifiable en l'occurrence, les segments à l'origine des erreurs hypercorrectives étant pratiquement inconnus du phonétisme néo-hellénique – tout au moins dans leur co-texte de réalisation en français.

5 Résultats obtenus

Dresser un état des principaux traits articulatoires spécifiques à l'interlangue du locuteur hellénophone du français, avant d'entamer la présentation de nos dépouillements, se révélerait, selon toute vraisemblance, extrêmement utile au lecteur non averti en la matière. De fait, un nombre restreint de travaux s'y est attaqué, à ce jour, de manière plus éparses que systématique : outre

les approfondissements que certaines études (cf. notamment Patéli 2007, 2011a, 2011b, 2019) ont pu tenter sur des points particuliers, nous en retiendrons la synthèse intégrée au collectif dirigé par Detey et al. (2016 : 137–142). Bien qu'une approche on ne peut plus sommaire de la question finisse, dans ce texte, par laisser le lecteur avisé sur sa faim, il y est fait mention d'au moins les plus caractéristiques des difficultés articulatoires auxquelles s'achoppe le locuteur hellénophone du français. Il s'agit, en effet, de segments vocaliques ou consonantiques, soit absents du système phonétique maternel, soit différents dans ce dernier, conformément au critère de classement adopté par les auteurs :

- Sur le plan vocalique, sont plus particulièrement recensées l'absence, en grec, de la voyelle orale [y] et des voyelles nasales, de même que l'inexistence d'opposition pertinente entre des voyelles comme [ø]/[ə]/[œ], [o]/[ɔ], [ə]/[e]/[ɛ], etc.
- Sur le plan consonantique, on relève principalement l'opposition non pertinente entre fricatives sifflantes et chuintantes, sourdes [s]/[ʃ] comme sonores [z]/[ʒ], ainsi que l'absence totale d'une liquide uvulaire dite « grasseyée » [r] dans toutes ses réalisations possibles en français actuel (cf. Lauret 2007 : 72).⁵

C'est là, *grosso modo*, une typologie des sons susceptibles de poser le plus de problèmes au locuteur hellénophone du français, qui se trouve de la sorte volontiers :

- transformer [y] tantôt en [u] tantôt en [i] : *connu* *[kɔnu] ou *[kɔni] ;
- confondre [ɛ] et [ã] : *s'emparer* *[sɛpare], *bien* *[bjã] ;
- niveler, pour ainsi dire, des sons vocaliques qui requièrent une certaine labialisation, comme le sont [ə], [œ], [ø], au moyen d'un [ɛ] avec lequel il est parfaitement familiarisé : *peur* *[pɛr] ;
- substituer assez régulièrement aux fricatives chuintantes les sifflantes qui leur correspondent : *chat* *[sa] ; aux liquides en question le son [γ] : *rire* *[γiγ].

Ces éclaircissements apportés, nous n'avons plus qu'à entrer dans le vif du débat.

Disons d'emblée que nettement plus de la moitié des productions dépouillées à l'occasion de la présente recherche se sont avérées sujettes à hypercorrection : 81 d'entre elles (soit 62,3 %) contiennent, en effet, au moins une réalisation hypercorrective contre 49 (soit 37,6 %) qui en sont dépourvues. Ce qui n'est pas sans corroborer l'intuition du chercheur relativement à l'envergure du phénomène dans l'interlangue soumise à l'examen.

Quels sont les foyers habituels de ce type d'hypercorrection ? En voici un aperçu, destiné à fournir une vue d'ensemble de la question, que nous ne manquerons pas d'affiner par la suite.

De loin le plus productif d'entre eux est celui des voyelles nasales [ɔ], [ɛ], [ã], immédiatement suivi de ceux de la voyelle orale [y] et des consonnes chuintantes [ʃ] et [ʒ], tous des sons étrangers au système phonétique de l'hellénophone :

⁵ C'est par convention que nos transcriptions – comme d'ailleurs celles des dictionnaires d'usage – préfèrent une notation uniforme [r] à une distinction, sensible aux actuelles habitudes articulatoires du francophone confirmé, entre variante sonore [ʁ] et variante sourde [χ] de la liquide concernée.

1.1 Voyelles nasales : 61 occurrences en tout à raison de :
• [ɔ̃] : 36 occurrences
• [ɛ̃] : 15 occurrences
• [ã̃] : 10 occurrences
1.2 Voyelle orale [y] : 37 occurrences
1.3 Consonnes chuintantes [ʃ] et [ʒ] : 20 occurrences
Total : 118 occurrences

Tableau 1 : Foyers hypercorrectifs dominants

Le reste des foyers propices à l'hypercorrection sont, par ordre décroissant d'importance, les suivants :

2.1 Amuïssement de la consonne finale : 14 occurrences
2.2 Liaisons : 8 occurrences
2.3 Sonorisation de la sifflante [s] : 4 occurrences
2.4 Voyelles orales [ə] et [œ] : 3 occurrences
2.5 Semi-consonne [j] : 2 occurrences
Total : 31 occurrences

Tableau 2 : Foyers hypercorrectifs accessoires

Notons, au passage, que la variabilité inter-individuelle ne semble guère significative, aucune des 81 productions concernées ne s'étant montrée sensiblement plus perméable que les autres à l'hypercorrection.

Il paraît que tous les segments ci-dessus, qu'ils soient vocaliques ou consonantiques, sont perçus par l'hellénophone comme hautement représentatifs de la chaîne sonore typiquement française, si bien que l'effort constant qu'il est appelé à fournir pour s'y conformer l'amène souvent à des généralisations tout aussi rassurantes que valorisantes, puisque censées rapprocher sa prononciation de celle d'un locuteur natif. C'est précisément ce que nos informateurs ont pu affirmer à maintes reprises lors de l'entretien sollicitant des clarifications sur les choix articulatoires qu'ils avaient opérés dans leur production orale.

5.1 Foyers hypercorrectifs dominants

5.1.1 Voyelles nasales

Il en est ainsi avant tout des voyelles nasales (Tableau 1 : point 1.1), très diversement exigeantes pour notre public suivant nos décomptes.⁶ De fait, c'est au segment nasal que sera abusivement réduite – parfois moyennant un amuïssement de segments occlusifs apico-dentaux comme [d] et [t]⁷ – la finale de toute sorte de forme :

⁶ Sur les difficultés de distinction par l'hellénophone des différentes voyelles nasales, on se reporterà à Patéli (2007), (2011a) et (2011b).

⁷ Dans Detey et al. (2016 : 141), on y voit une trace de la préférence du grec pour la syllabation ouverte.

- nominale : *personne* [persɔ̃], *Francophone* [frākɔfɔ̃], *zone* [zɔ̃], *monde* [mɔ̃], *domaine* [dɔ̃mɛ̃], *patrimoine* [patrimwā], *plantes* [plā], *week-end* [wikā]...⁸
- adjetivale : *la bonne* [bɔ̃] *position*, *vie quotidienne* [kɔ̃tidjɛ̃], *l'année prochaine* [prɔ̃ʃɛ̃], *une pratique insuffisante* [ɛsyfizā], *une éducation pertinente* [pertinā]...
- verbale : *il donne* [dɔ̃], *l'école fonctionne* [fɔ̃ksjɔ̃], *ceux qui affrontent* [afrɔ̃], *les étudiants deviennent* [dəvjɛ̃], *on demande* [dəmā], *ceux qui prétendent* [pretā]...

À quoi devrait s'ajouter une curieuse extension de nasale dans une finale graphiquement dénuée de la moindre nasalité, avec deux occurrences – émanant d'informateurs différents – dans le corpus : *notre/ce constat* [kɔ̃stā]. Cela dit, des réalisations telles que :

bonnes [bɔ̃] *paroles*, *certaines* [sərt̩ɛ̃] *personnes*, *universités payantes* [pejā], *limites évidentes* [evidā], *sommes exorbitantes* [ɛgzɔrbitā]

n'ont pas été prises en considération, l'entretien métalinguistique ayant prouvé qu'elles n'étaient pas à mettre sur le compte de la compétence phonétique puisque tenant à une méconnaissance du genre grammatical des substantifs correspondants.

5.1.2 Voyelle orale [y]

Le [y], tenu pour particulièrement délicat dans sa réalisation par un locuteur hellénophone, représente un autre volet emblématique du vocalisme hypercorrectif tel que le donne à voir notre corpus (Tableau 1 : point 1.2). La quarantaine d'occurrences qui s'y rapportent font voir [y] supplanter quasi exclusivement [u] dans les co-textes sonores les plus divers, allant du simple *ou* [y] aux différentes variantes du morphème *tout* [ty] et de ses composés *surtout* [syrt̩y], *partout* [party], à côté de formes comme :

doute [dyt̩], *retour* [rətyr̩], *sources* [syrs], *joue* [ʒy], *en outre* [ənytr̩]

Comme par une sorte de contamination, un [y] déjà implanté dans une syllabe a de bonnes chances de se voir étendre dans la syllabe immédiatement suivante ou précédente marquée par [u], ainsi :

surtout [syrt̩y] (5 occurrences), *coutumes* [kytym] (3 occurrences)

Inversement, chez bon nombre de ces mêmes informateurs, [u] constitue le segment correspondant à une notation du type <u> plutôt que <ou> :

but [bu(t)], *constitue* [kɔ̃stitu], *public* [publik]

À noter, enfin, qu'une seule et unique occurrence fait apparaître une substitution de [y] à [i] : *c'est-à-dire* [setadyr̩].

5.1.3 Consonnes chuintantes

Champ privilégié de l'hypercorrection dans l'interlangue étudiée, les deux consonnes fricatives chuintantes (Tableau 1 : point 1.3), totalement inconnues de l'hellénophone, requièrent de lui

⁸ Nos recensements des occurrences détectées dans le corpus ne pourraient, bien entendu, être exhaustifs. Nous n'en indiquons que quelques-unes à titre d'échantillon. Les transcriptions, quant à elles, cherchent à mettre en relief les segments hypercorrectifs (saisis en caractères gras), sans pour autant rendre compte d'éventuelles articulations déviantes supplémentaires.

autant d'effort que dans le cas des voyelles nasales. D'où une forte propension à leur extension dans des positions que devraient normalement occuper les sifflantes correspondantes puisque notées :

- par <c> : *racine* [rafɛ̃in], <ç> : *Français* [frãʃɛ], <s> : *salles* [ʃal], <ss> : *apprentissage* [aprãtisãʒ], <t> : *potentiel* [pɔtãʃjel], pour ce qui est des sourdes ;
- par <z> : *quatorze* [katɔʁʒ], *zone* [ʒon] ou <s> en milieu intervocalique : *bases* [baʒ], *positive* [poʒitiv], pour ce qui est des sonores.

Le phénomène peut affecter plus d'un segment sifflant du même vocable : *souci* [ʃufi] tandis que, là aussi, s'observe parfois la tendance inverse – ainsi *cherche* [sɛrs] chez le sujet ayant prononcé [frãʃɛ], *avantages* [avãtaz] chez celui ayant prononcé [baʒ] –, révélatrice de la confusion qui règne à ce sujet dans les interlangues respectives.

Le reste des foyers fournisseurs de réalisations hypercorrectives sont ceux dont le nombre d'occurrences est inférieur à la vingtaine (Tableau 2).

5.2 Foyers hypercorrectifs accessoires

5.2.1 Amuïssement de la consonne finale

L'amuïssement de la consonne finale (Tableau 2 : point 2.1), dans lequel nos informateurs reconnaissent un trait articulatoire éminemment caractéristique de la langue cible, entraîne des réflexes généralisateurs comme :

en fait [ãfɛ], *de plus* [dəply], *l'internet* [lẽt̪erne], *un autre sens* [ẽnotrəsã], *pour nous tous* [purnutu], *processus* [prɔsesy]

ce dernier par opposition à *outil* [util] relevé justement chez le même sujet.

5.2.2 Liaisons

La liaison hypercorrective (Tableau 2 : point 2.2), elle, ne s'avère pas en l'espèce aussi fructueuse que chez le francophone confirmé, et pour cause : le contexte d'acquisition de la langue par nos publics ne saurait justifier une exposition systématique au phénomène de liaison. N'ont de la sorte été enregistrées que huit occurrences illustrant des liaisons « interdites » relatives :

- soit au coordonnant *et* : *et aussi* [etɔsi], *et une* [etyn] *réception* ;
- soit à la nature disjonctive du graphème <h> : *les plus hauts* [ləplyzo].

Tout comme quelques velours plus ou moins incongrus, tels que :

entre eux [ãtrəzø], *entre autres* [ãtrəzotr], *trop élevés* [trozelve]

qui ne sont pas sans rappeler des tendances analogues assez communément repérées chez le natif (cf. Léon 1992/2005 : 159).

5.2.3 Sonorisation, labialisation, yodisation

Les taux les plus faibles d'occurrences hypercorrectives ont respectivement trait à une sonorisation de consonne, à des labialisations de voyelles, enfin, à une yodisation, le tout en co-textes inadéquats.

Dans le premier cas de figure (Tableau 2 : point 2.3), la sifflante sourde fait l'objet d'une sonorisation une fois postposée à un segment, le plus souvent quoique non exclusivement, nasal :

consiste [kɔ̃zist], *considérer* [kɔ̃zidere], *consulter* [kɔ̃zylte], *absolu* [apzɔ̃ly]

À l'origine d'une telle attitude serait, au dire de nos informateurs, une application abusive de la règle de sonorisation intervocalique de la sifflante sourde.

Dans le deuxième (Tableau 2 : point 2.4), deux types de labialisation, ceux des voyelles orales [ə] et [œ], que le système de la langue source ignore complètement, s'appliquent aux voyelles non-arroundies [e] et notamment [ɛ] que le grec n'est surtout pas sans connaître :

relever [rəl(ə)və], *élèves* [eləv], *faibles* [fœbl]

Tel un leitmotiv, l'explication fournie à ce propos durant l'entretien métalinguistique met en avant le rôle prépondérant que la chaîne sonore spécifique au français assigne à la labialisation.

Le yod aberrant auquel ont eu recours deux de nos informateurs (Tableau 2 : 2.5), l'un dans *villes* [vij], l'autre dans *concilier* [kɔ̃sije], tient évidemment à une confusion afférente aux problèmes assez bien connus de prononciation que la graphie <-il(l)-> peut poser, en principe, au non-natif.

6 Enseignements et propositions

Pour autant que puissent l'affirmer les résultats obtenus dans le cadre de la présente recherche, les matériaux articulatoires marqués au sceau de l'hypercorrection occupent, au sein du type d'interlangue soumis à observation, une place non négligeable, avec des répercussions manifestes sur le développement aussi bien du vocalisme (nasalisation, labialisation...) que du consonantisme (articulation chuintante, amuïssements...) chez le public concerné. Une telle place mérite, dès lors, l'attention non seulement du chercheur, mais encore – sinon plutôt – du praticien. Il revient précisément à ce dernier de ne pas méconnaître l'envergure du phénomène dans les interlangues respectives, mieux d'en tenir compte aussi systématiquement que possible dans ses interventions pédagogiques destinées à l'affinement des compétences phonétique et prosodique. Il serait, en effet, utile d'épargner au processus de développement desdites compétences d'éventuelles fossilisations, que l'on sait peu aisément remédiées *a posteriori*.

Toujours est-il que les réflexes hypercorrectifs du locuteur confirmé, témoignant d'ordinaire de tout un souci d'intégration valorisante à tel groupe qui passe pour distingué, sont susceptibles d'engendrer des formes peut-être pittoresques mais, au demeurant, intelligibles. En revanche, ces mêmes réflexes chez le locuteur non confirmé pourraient bel et bien, de par leur agrammaticalité, en arriver à entraver la transmission du message, en particulier à l'adresse d'un natif non averti.

L'enjeu étant de taille, il importe d'y être sensible. Les apports de la linguistique de corpus, à laquelle ressortit notre approche, pourraient orienter la réflexion et, à ce titre, se révéler rentables dans un tel sens, y compris au niveau suprasegmental, dont la prise en compte – à ce jour malheureusement rarissime – jetteurait quelque lumière sur d'autres aspects intéressants de la question.

Références bibliographiques

- Abou Haidar, Laura (ed.) (2020) : *L'enseignement de la prononciation en classe de langue : démarches et outils. 1. Plurisensorialité et multimodalité.* (= *Les Langues Modernes* 3/2020).
- Abou Haidar, Laura (ed.) (2021) : *L'enseignement de la prononciation en classe de langue : démarches et outils. 2. Norme, variation, pratiques de remédiation.* (= *Les Langues Modernes* 2/2021).
- Bajrić, Samir (2009) : *Linguistique, cognition et didactique. Principes et exercices de linguistique-didactique.* Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne.
- Berrendonner, Alain (1998) : « Μηδέν ἀγαν. Normes d'excellence et hypercorrections ». *Cahiers de linguistique française* 20 : 87–101.
- Cuq, Jean-Pierre (ed.) (2003) : *Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde.* Paris : CLE International.
- Detey, Sylvain et al. (eds.) (2016) : *La Prononciation du français dans le monde. Du natif à l'apprenant.* Paris : CLE International.
- Encrevé, Pierre (1988) : *La Liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français.* Paris : Éditions du Seuil.
- Forakis, Kyriakos (2018) : « Performances langagières chez le professionnel non natif du FLE : l'exemple de l'hellénophone ». In : Eid, Cynthia/Englebert, Annick/Geron, Geneviève (eds.) : *Français langue ardente. Actes du XIV^e congrès mondial de la FIPF.* Vol. IX : « *Le français pour et par un enseignant performant* ». Paris, FIPF : 149–161.
- Forakis, Kyriakos (2020) : « Attitudes hypercorrectives chez le francophone et reconstruction des normes ». In : Rainerie, Sophie/Sekali, Martine/Leroux, Agnès (eds.) : *La Correction en langue(s) – Linguistic Correction/Correctness.* Paris, Presses universitaires de Paris Nanterre : 195–205.
- Fredet, Florentina/Nikou, Christos (eds.) (2020) : *Phonétique, littérature et enseignement du FLE : théories et recherches.* (= *Corela HS* 30). doi.org/10.4000/corela.9987.
- Guimbretière, Élisabeth (1994) : *Phonétique et enseignement de l'oral.* Paris : Didier.
- Huchon, Mireille (1988/1998) : *Le Français de la Renaissance.* 2^e éd. Paris : Presses Universitaires de France.
- Huchon, Mireille (2002) : *Histoire de la langue française.* Paris : Librairie Générale Française.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1980/1997) : *L'Énonciation.* 3^e éd. Paris : Armand Colin.
- Labov, William (1976) : *Sociolinguistique.* Trad. par A. Kihm. Paris : Éditions de Minuit.
- Lauret, Bertrand (2007) : *Enseigner la prononciation du français : questions et outils.* Paris : Hachette.
- Leeman-Bouix, Danielle (1994) : *Les Fautes de français existent-elles ?* Paris : Éditions du Seuil.
- Léon, Pierre R. (1992/2005) : *Phonétisme et prononciations du français.* 4^e éd. Paris : Armand Colin.
- Marquillo-Larruy, Martine (2003) : *L'Interprétation de l'erreur.* Paris : CLE International.
- Miras, Grégory/Vignes, Laurence (eds.) (2019) : « Prononcer les langues : variations, émotions, médiations ». *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues* 59. doi.org/10.4000/lidil.5895.
- Molinié, Georges (1991) : *Le Français moderne.* Paris : Presses Universitaires de France.

- Monville-Burston, Monique/Georgiadou, Olga/Burston, Jack (2016) : « Phonie et graphie : interférences dans la prononciation d'étudiants chypriotes hellénophones en français langue étrangère ». *Istanbul Journal of Innovation in Education. Special Issue – Colloque sur l'enseignement du français parlé* 2 : 77–82.
- Moreau, Marie-Louise (ed.) (1997) : *Sociolinguistique. Les concepts de base*. Paris : Mardaga.
- Patéli, Maro (2007) : « Les voyelles nasales : un casse-tête pour les enseignants et les apprenants grecs ». *Péripole linguistique. Mélanges offerts à Dimitra Théofanopoulou-Kontou*. Athènes, Institut du livre – Kardamitsa : 303–311.
- Patéli, Maro (2011a) : « Comment traiter et corriger une mauvaise prononciation des voyelles nasales : le cas du [ã] prononcé [ɔ̃] ». In : Delveroudi, Rea et al. (eds.) : *Croisements. Mélanges de didactique des langues-cultures étrangères, de linguistique et de traduction offerts à Pinélopi Calliabetsou-Coraca*. Athènes, Institut du livre – Kardamitsa : 143–157.
- Patéli, Maro (2011b) : « Lorsque la nasale [ɛ̃] est prononcée [ã] : propositions de remédiation par la verbo-tonale ». In : Proscollis, Argyro et al. (eds.) : *Communiquer, Échanger, Collaborer en français dans l'espace méditerranéen et balkanique. Septième congrès panhellénique et international des professeurs de français – Athènes 2010*. Athènes, Université nationale et capodistrienne d'Athènes : 643–651.
- Patéli, Maro (2019) : « Analyse d'erreurs de prononciation chez l'usager hellénophone du français : le cas de [ø] et de [œ] ». In : Kakoyianni-Doa, Fryni et al. (eds.) : *Langues moins Diffusées et moins enseignées (MoDiMEs)/Less Widely used and less taught languages: langues enseignées, langues des apprenants/language learners' L1s and languages taught as L2s*. Bruxelles etc., Lang : 133–157.
- Plénat, Marc (2008) : « La liaison ‘obligatoire’ avec et sans enchaînement ». In : Durand, Jacques/Habert, Benoît/Laks, Bernard (eds.) : *Congrès mondial de linguistique française. Paris, 9–12 juillet 2008. Recueil des résumés [CD-ROM des actes]*. Paris, Institut de linguistique française : 1657–1667.
- Porquier, Rémy (1977) : « Analogie, généralisation et systèmes intermédiaires dans l'apprentissage d'une langue non maternelle ». *Bulletin de linguistique appliquée et générale* 3 : 37–64.
- Pustka, Elissa (ed.) (2021) : *La Prononciation du français langue étrangère : perspectives linguistiques et didactiques*. Tübingen : Narr.
- Tranel, Bernard (1990) : “On suppletion and French liaison”. *Probus* 2.2: 169–208.
- Yaguello, Marina (1988) : *Catalogue des idées reçues sur la langue*. Paris : Éditions du Seuil.